

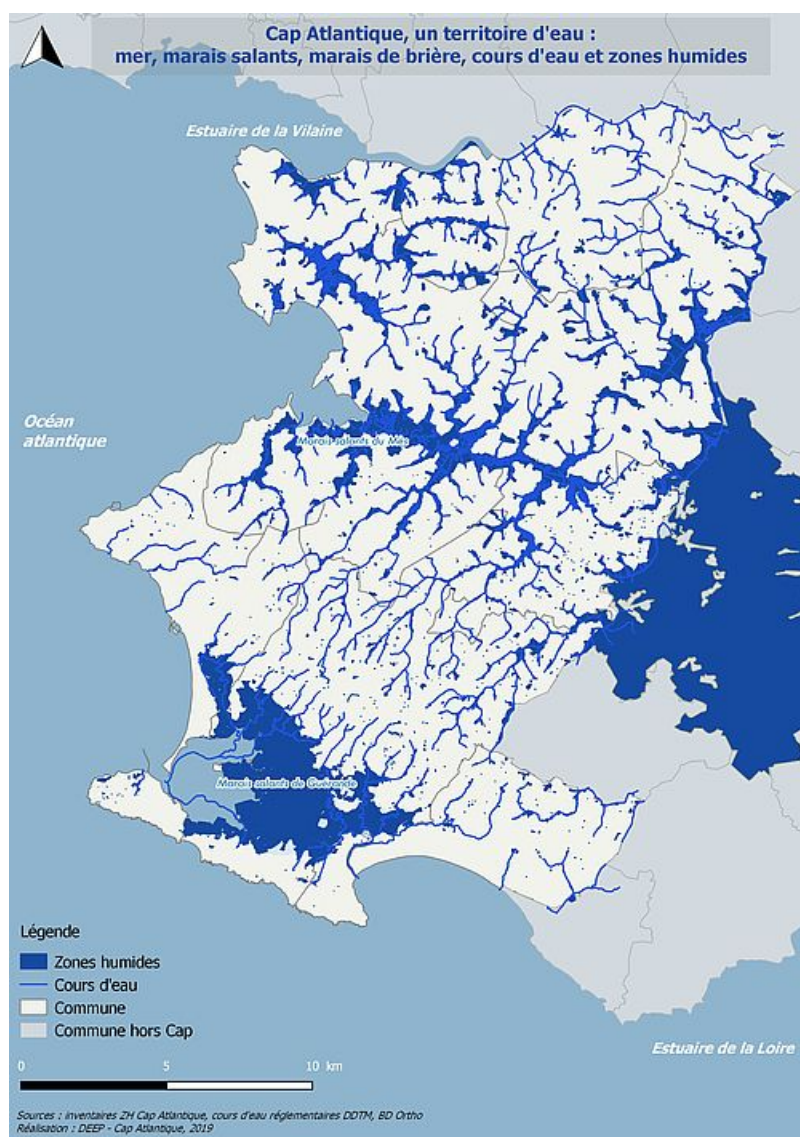
QUALITÉ DES EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

## Cap Atlantique, un territoire d'eau

*Entre océan atlantique et brière, le territoire de Cap Atlantique est parcouru par plus de 461 km de cours d'eau.*

### 12% du territoire en zone humide

Entre océan Atlantique et Brière, le territoire de Cap Atlantique est parcouru par plus de **461** km de cours d'eau.



Les zones humides continentales (étangs, mares, marais, prairies et bois humides, ...) et les cours d'eau constituent 14 % du territoire de Cap Atlantique. S'y ajoutent les baies et estuaires comme les Traicts du Croisic ou de Mesquer - Pen Bé, qui sont également considérés comme des zones humides à part entière. L'intérêt de ces milieux naturels n'est aujourd'hui plus à prouver, tant d'un point de vue économique qu'écologique.

Le bon fonctionnement de ces milieux aquatiques ainsi que des pratiques humaines respectueuses de l'environnement conditionnent la bonne qualité des milieux littoraux et des activités humaines associées :

<https://www.cap-atlantique.fr/institution/les-politiques-publiques-de-cap-atlantique/qualite-des-eaux-et-milieux-aquatiques/cap-atlantique-un-territoire-deau>

- ▶ baignade,
- ▶ conchyliculture et pêche à pieds de loisir ou professionnelle,
- ▶ saliculture, ...



## Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80